

PLAN DE COURS

ECN-2903 : Environnement économique international

NRC 84324 | Automne 2018

Préalables : ECN 1000 OU FOR 2017

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Le commerce international, ampleur, causes, conséquences. Les organismes internationaux et les accords internationaux. Le marché des changes, la balance des paiements, le modèle IS-LM en économie ouverte, les politiques monétaires et fiscales en économie ouverte.

L'INSCRIPTION SIMULTANÉE À ECN-2050 RELATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES ET ECN-2903 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL N'EST PAS PERMISE.

Plage horaire

Cours en classe

jeudi	12h30 à 15h20	VCH-3860	Du 4 sept. 2018 au 14 déc. 2018
-------	---------------	----------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=99079>

Coordonnées et disponibilités

Arthur Silve

Enseignant

DeSève 2264

arthur.silve.1@ulaval.ca

Disponibilités

Disponible de 9h à 11h le jeudi.

Maxime Bélanger De Blois

Assistant

maxime.belanger-de-blois.1@ulaval.ca

Disponibilités

Horaires à définir en classe

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 5222

HORAIRE RÉGULIER

DU LUNDI AU JEUDI

De 8h à 12h et de 13h à 21h30

VENDREDI

De 8h à 12h et de 13h à 17h

SAMEDI

De 8h à 12h et de 13h à 16h45

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, Team Viewer. Si tel est le cas, voici les liens pour exécuter celle-ci :

[Accédez à TeamViewer pour Windows](#)

[Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Contenu du cours	5
Approche pédagogique	5
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Questions à choix multiples	6
Questions à développement	6
Rapport écrit	6
Final: Questions à choix multiples	7
Final: Questions à développement	7
Barème de conversion	7
Règlements et politiques institutionnels	8
Politique à l'égard des retards aux évaluations	8
Politique en matière d'absence aux évaluations	9
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	9
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	9
Plagiat	10
Matériel didactique	10
Liste du matériel obligatoire	10
Matériel facultatif	10
Spécifications technologiques	10
Bibliographie et annexes	11
Bibliographie	11

Description du cours

Introduction

Ce cours de 3 crédits s'inscrit dans le cadre des programmes de Baccalauréat Intégré en Économie et Politique, de Baccalauréat intégré en Affaires publiques et Relations Internationales (BIAPRI) et de maîtrise en Hautes Études Internationales (HEI). Il traitera des échanges internationaux, de biens et services, de capitaux, de migrants, et de devises, et examinera les enjeux d'actualité liés aux problèmes que ces échanges soulèvent. Ainsi, seront abordés le rôle des organismes internationaux, les accords régionaux et les unions économiques et monétaires, les firmes multinationales. Une attention particulière sera accordée aux politiques qui permettent de réguler les échanges.

Son objectif principal est de fournir à l'étudiant des connaissances nécessaires à la bonne compréhension et à l'analyse des échanges internationaux, de même que des politiques macroéconomiques en économie ouverte.

Dans une première partie, le cours couvrira un certain nombre d'aspects liés aux marchés internationaux de biens et services, et aux politiques qui y sont liées.

Des questions telles que quel est l'intérêt du commerce international et quels sont ses défis seront posées. Pourquoi les nations commercent-elles entre elles et qui gagne quoi à cet échange ? Dans un cadre d'analyse statique, nous essaierons d'apporter des éléments de réponse à ces questions. Alors que la théorie des avantages comparatifs donne des réponses basées sur l'avantage que possède une nation comparée à une autre en termes d'un bien plutôt qu'un autre, la théorie des dotations factorielles base plutôt son argumentaire sur les richesses aussi bien capitalistique qu'humaines que possèdent une nation comparée à une autre pour déterminer les gains à l'échange. D'autres théories, quant à elles fondées sur les concepts d'économies d'échelle et de concurrence monopolistique tentent d'expliquer un commerce d'un tout autre genre et quasi omniprésent dans la réalité : le commerce intra-branche.

Après une période de globalisation des échanges qui a duré près de 30 ans, des signes annoncent au contraire une tendance actuelle au repli sur soi : échec des négociations commerciales multilatérales, contestations face à la conclusion des grands traités commerciaux transatlantiques et trans-pacifiques, montée des nationalismes, ralentissement de l'intégration européenne etc. Le protectionnisme, que l'on avait cru voir disparaître, revient au premier plan des débats de politique publique. Ce cours fournira des éléments d'analyse de ces tendances et clarifiera les outils de la politique commerciale.

Dans une deuxième partie, le cours traitera de la mobilité des facteurs. Après une séance sur les flux de travailleurs migrants, nous couvrirons certains aspects des marchés financiers internationaux, et nous examinerons le fonctionnement des taux de change.

Au cours des trente dernières années, on a assisté à une internationalisation grandissante des firmes et à la modularisation du processus de production, qu'elle soit verticale ou horizontale. Jouant souvent le rôle de véhicule des échanges, les firmes multinationales font souvent peur en ce qu'elles peuvent être sources de plusieurs maux dont souffrent certaines économies, tels que le chômage résultant de délocalisations industrielles de ces firmes multinationales.

Les flux financiers internationaux prennent aussi d'autres formes, investissements de portefeuille et créances internationales, qui génèrent des enjeux spécifiques. Les pays développés ne se posent que rarement la question de leur endettement extérieur, mais c'est un enjeu de taille pour les pays en développement ; et la seconde phase de la crise financière internationale montre que même certains pays d'Europe de l'Ouest peuvent être affectés.

Dans une troisième partie, plus courte nous examinerons le fonctionnement des taux de changes.

Ce sera l'occasion de s'interroger sur une tendance fortement marquée au cours de ces quinze dernières années, à la régionalisation des échanges internationaux -- et non pas à leur multilatéralisation. L'Organisation Mondiale du Commerce, garante du multilatéralisme commercial, n'intervient que peu quand il s'agit des structures commerciales formées et fondées sur les liens géographiques existants. Le monde de la fin du 20ème et du début du 21ème siècle, a vu se former autour de lui des blocs commerciaux qui, d'abord étaient considérés comme une entrave au multilatéralisme. Cependant, le régionalisme est de plus en plus convoité comme mécanisme d'élimination des inégalités régionales que crée le commerce international, à l'instar de l'Union Européenne, de l'ALENA ou même du Mercosur. Le cas de l'Union Européenne nous permettra d'imbriquer les notions vues tout au long du trimestre.

Ce « Guide d'étude » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bonne lecture et bon cours !

Objectifs généraux

À la fin du cours, l'étudiant aura une vision d'ensemble des relations économiques et financières entre pays, et sera en mesure de comprendre les politiques publiques visant à les réguler. Plus spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant qui aura travaillé régulièrement sera en mesure :

- D'expliquer les déterminants du commerce international, les raisons et les motivations qui sous-tendent les échanges internationaux ;
- De discuter de la répartition des gains à l'échange, et d'en déduire les freins et les forces en faveur du commerce ;
- D'éclairer le débat entre libéralisation commerciale et protectionnisme ;
- De comprendre les interactions entre marchés des biens et services, des capitaux, de la monnaie et migrations ;
- De décrire les différents instruments des politiques commerciale et financière extérieure ;
- D'expliquer le développement de firmes multinationales, et d'en évaluer l'impact sur l'économie des pays et de leur "bien-être" ;
- De comprendre le rôle du taux de change sur les différentes relations économiques et financières entre pays ;
- De comprendre pourquoi au lieu de multilatéralisme la libéralisation commerciale semble s'organiser autour de pôles régionaux.

Contenu du cours

Théorie des avantages comparatifs, des dotations factorielles, des économies d'échelle, déterminants des échanges. Typologie des transactions internationales. Arguments en faveur du libre-échange et du protectionnisme, arguments en faveur de la libéralisation et de la répression financière. Investissement et commerce. Typologie des régimes de change. Théories de la détermination du taux de change.

Approche pédagogique

Le cours est organisé autour des amphis, qui permettent de rythmer la progression. Pour que les amphis soient le plus efficaces,

- les étudiants seront fortement incités à avoir effectué les lectures correspondantes à chaque leçon, ainsi qu'indiquées sur le plan de cours, avant la leçon correspondante. A toutes fins utiles, ces lectures sont considérées comme "obligatoires"
- Des lectures complémentaires seront proposées, venant de médias plus variés. Ces lectures sont facultatives, mais permettent d'enrichir nettement l'expérience
- Les slides seront partagés pour faciliter les révisions
- Des quizz d'autoévaluation seront régulièrement proposés pour vérifier la progression.

Chaque leçon sera structurée autour d'un argument théorique, que des cas-pays et des anecdotes viendront illustrer. Compte tenu de l'ambition internationale de ce cours, les exemples viendront du monde entier, à part égale des pays en développement et des pays industrialisés.

La participation en cours, bien que non notée, est fortement encouragée. Les questions et les commentaires rendent un cours beaucoup plus vivant, et par conséquent, nettement plus facile à suivre pour l'ensemble des étudiants.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction	6 sept. 2018
Module 1 : commerce international des biens et services	
Cours 1: La théorie des avantages comparatifs	6 sept. 2018
Cours 2: La théorie des dotations factorielles	13 sept. 2018
Cours 3: La théorie des économies d'échelle	20 sept. 2018
Cours 4: Les outils de la politique commerciale	27 sept. 2018
Cours 5: Libéralisation et protectionnisme	4 oct. 2018
Module 2 : mobilité des facteurs, migrations, investissement et créances	

Cours 6: Migrations internationales	11 oct. 2018
Cours 7: Firmes multinationales, investissements directs à l'étranger (IDE)	18 oct. 2018
Cours 8: Balance des paiements et endettement externe	8 nov. 2018
Cours 9: Politique financière internationale	15 nov. 2018
Module 3 : Taux de change et marchés des devises	
Cours 10: Déterminants du taux de change et régimes de change	22 nov. 2018
Cours 11: Régionalisation. Le cas de l'UE	29 nov. 2018

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen intra (Somme des évaluations de ce regroupement)			25 %
Questions à choix multiples	Le 25 oct. 2018 de 12h30 à 15h30	Individuel	20 %
Questions à développement	Le 25 oct. 2018 de 12h30 à 15h30	Individuel	5 %
Rapport écrit	Dû le 29 nov. 2018 à 12h30	En équipe	25 %
Examen final (Somme des évaluations de ce regroupement)			50 %
Final: Questions à choix multiples	Le 6 déc. 2018 de 12h30 à 15h20	Individuel	40 %
Final: Questions à développement	Le 6 déc. 2018 de 12h30 à 15h20	Individuel	10 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Questions à choix multiples

Date :	Le 25 oct. 2018 de 12h30 à 15h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %

Questions à développement

Date :	Le 25 oct. 2018 de 12h30 à 15h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %

Rapport écrit

Date de remise : 29 nov. 2018 à 12h30

Mode de travail : En équipe

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Le travail demandé peut être effectué seul ou par équipe (max 3 étudiant-e-s).

Le travail consiste en l'identification d'un article dense tiré de la presse spécialisée ou grand public, mais non académique, traitant de sujets abordés pendant le cours.

L'étudiant-e ou l'équipe formulera une analyse critique de l'article à la lumière des éléments vus en cours. Il est attendu qu'au moins les thèmes de 3 séances soient abordés dans l'analyse, et si possible plus. Une excellente analyse expliquera les fondements théoriques et les hypothèses sous-jacentes des raisonnements de l'article, et fournira des éléments d'appréciation des ces raisonnements.

La concision et la précision des termes employés seront valorisées dans la notation. Le rapport ne devra en tout état de cause pas dépasser 6 pages, en Times New Roman 11pts, interligne 2, marges standards, bibliographie comprise.

La bibliographie doit rester succincte. Quelques références extérieures peuvent enrichir l'analyse, mais trop viendraient alourdir une analyse qui veut rester simple. La présentation de la bibliographie devra suivre les normes en vigueur.

Les étudiant-e-s sont fortement incité-e-s à faire valider leur choix d'article par l'enseignant ou par l'assistant à l'avance. Indicativement, il est conseillé d'avoir formé l'équipe et choisi l'article avant le 15 octobre. Les articles pourront typiquement être trouvés dans des revues francophones ou anglophones comme

- Foreign affairs
- Revue Esprit
- The Economist
- Alternatives Économiques
- L'actualité
- Le Monde Diplomatique
- Wall Street Journal
- Financial Times
- Finance & Development
- etc.

Final: Questions à choix multiples

Date : Le 6 déc. 2018 de 12h30 à 15h20

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Final: Questions à développement

Date : Le 6 déc. 2018 de 12h30 à 15h20

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Barème de conversion



Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations https://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/Reglements/politique_retard.pdf. Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

À la fin du cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin d'amélioration du format et du contenu du cours pour les étudiants suivants. C'est très important et nous vous remercions pour votre collaboration.

De manière moins formelle, il est toujours possible de s'adresser à l'enseignement en marge des cours pour lui faire part de commentaires et de suggestions. Ceci permet un ajustement éventuel plus rapide, bénéfique pour tous.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*: https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



Les grandes questions d'économie et de finance internationales (3e édition)

Auteur : Mathilde Lemoine, Thierry Madiès, Philippe Madiès

Éditeur : De Boeck (2016)

ISBN : 2807301568

Matériel facultatif



Économie Internationale (10e édition)

Auteur : Paul Krugman, Maurice Obstfeld, Marc Melitz

Éditeur : Pearson Education (2015)

ISBN : 9782326000988

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;

- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.